

2021/O2/037

**Question orale déposée par
Mmes Charlotte TERRIGHI et Valérie BOZZI
Au nom du groupe “Un soffiu novu – Un nouveau souffle pour la Corse”**

Objet : Implantation de nouveaux lycées à Borgo et à Porticcio

Monsieur le Président,

Le Sud de Bastia et principalement la Marana sont en pleine expansion et nécessitent un accompagnement renforcé pour doter le territoire des infrastructures adéquates au premier rang desquelles celles scolaires. L'engorgement routier et l'accroissement démographique au sud de Bastia nous ont conduit, nous élus locaux, à envisager l'implantation d'un lycée sur le territoire, permettant aux élèves des collèges de Biguglia, Lucciana et Folelli de poursuivre leur cursus sans avoir à perdre un temps précieux dans les transports et les embouteillages.

Un lycéen bastiais sur deux venant du Sud de la ville, la création d'un nouvel établissement au cœur de la Marana soulagerait les lycées existants et désengorgerait l'accès au cœur de ville. Il y aurait de fait une meilleure répartition territoriale du corps enseignant et des élèves, avec à la clef une rationalisation des transports scolaires, une baisse de la pollution, un gain environnemental, etc...

Sur le lieu d'implantation, Borgo est l'évidence. Les communes alentours, Biguglia et Lucciana, disposent toutes deux d'un collège. Borgo dispose d'un complexe sportif d'envergure près duquel le futur établissement pourrait être bâti, d'un accès existant avec la quatre voies et les échangeurs, etc. C'est logique territorialement, entre Bastia et la Casinca, au cœur de la Marana, que le futur lycée, soit implanté à Borgo. Le conseil municipal a d'ailleurs délibéré en ce sens.

Dans le même ordre d'idée, et je parle là au nom de ma collègue Valérie BOZZI, le Conseil communautaire de la Communauté de communes de l'Ornano et du Taravo a adopté à l'unanimité une délibération en faveur de la création d'un lycée sur le périmètre intercommunal (délibération 97/20 du 16 décembre 2020), implanté à Porticcio, à équidistance entre les communes de l'intérieur et le littoral.

La commune dispose d'un espace foncier qu'elle met à disposition pour la réalisation du projet. Là aussi, c'est l'évidence. Des moyens de transport publics et scolaires existent déjà. Il y a deux collèges dans l'intercommunalité, Sainte-Marie-Sicché et la Rive Sud. D'ailleurs ce dernier étant trop exigu et devant être reconstruit, l'idéal serait de bâtir une cité scolaire réunissant les deux.

Souscrivez-vous à cette double proposition ? Et êtes-vous prêt Monsieur le Président à engager la Collectivité sur cette voie ?

Je vous remercie.